



Syndicat Mixte de L'Avant Pays Savoyard

Rapport d'activité de l'année
2021



COMMISSION DE COORDINATION DU
LAC D'AIGUELESTE



SOMMAIRE

1 Les faits marquants de l'année 2021.....	3
2 Les réalisations par domaines de compétences.....	4
2.1 SCoT et SIG (planification et cartographie)	4
2.2 Dispositifs contractuels	7
2.3 Habitat et Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat.....	16
2.4 Territoire à Energie Positive	17
2.5 Mobilité	21
2.6 Tourisme.....	23
2.7 Déclinaison des premières actions issues de la Stratégie de développement touristique :	26
2.8 Lecture publique.....	30
2.9 Culture	34
3 Vie de la structure.....	39
3.1 Réunion statutaires et relations avec les membres du syndicat.....	39
3.2 Mouvement de personnel et emplois	39
4 Action dans le cadre du partenariat avec le SMAPS	41
4.1 L'Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises	Erreur ! Signet non défini.

1 Les faits marquants de l'année 2021

Janvier

Comité de programmation LEADER

Lancement du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (France Rénov') : conseil par téléphone, permanences et accompagnement des particuliers à la rénovation de leurs logements.

Février

Soirée SCoT le 3 février à Novalaise : présentation des orientations du SCoT aux nouveaux élus

Mars

Décès de Philippe Beluze

Comité de programmation LEADER

24 mars Grand rendez-vous de la culture (en visio, faute de présentiel...)

Validation de la convention avec l'ASDER : animation, sensibilisation, accompagnement autour de la réduction des consommations d'énergies et la production d'énergies renouvelables sur le bâti privé et public.

Mai

Restitution à Yenne de l'étude Photovoltaïque au sol, menée par la DDT

Lancement de l'évaluation du SCoT

Juin

Dépôt candidature appel à projet Avelo2

Départ à la retraite de Denise Vibert

Accueil d'Eva Fleuret sur l'évaluation LEADER

Comité de programmation LEADER pour lancer le processus d'évaluation

Visite de la rénovation énergétique de l'école de Cruet (73)

Validation de la stratégie Territoire à Energie Positive et du premier plan d'actions 2021-2023

Candidature à l'appel à projets ACTEE-MERISIER, pour le financement d'audits et d'études de maîtrise d'œuvre -10 écoles

Juillet

Comité de programmation LEADER

Août

Réponse positive de la FNCCR pour l'appel à projet ACTEE-MERISIER : le groupement porté par le SMAPS est lauréat et débloque 130 000 € de financement pour des audits et/ou études de maîtrise d'œuvre sur 10 écoles.

Septembre

Inauguration sentiers de la Pomme à Novalaise

Inauguration passerelle ViaRhôna à la Balme

COprog LEADER : validation de l'évaluation du programme débuté en 2014/2017

Délibération d'évaluation du SCoT de l'Avant-Pays Savoyard : délibération à l'unanimité du maintien du SCoT tel qu'approuvé le 30 juin 2015

Octobre

COPII de lancement du programme ACTEE-MERISIER

Intervention sur le photovoltaïque auprès d'entreprises du territoire

Fresque du Climat Elus à La Maison du Lac

Lauréat Appel à projet AVELO2

Novembre

En Avant Pays le Livre

Arrivée de Maëlle BOURG, animatrice LEADER

Fresque du Climat Elus à St Paul sur Yenne

Validation de la mise en place du dispositif Eco-Défis, à destination des artisans et commerçants, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Décembre

Validation du Schéma Directeur Cyclable par les 3 Communautés de Communes

Départ de Jennifer Bretton du SMAPS

Renouvellement des postes des 2 chargées de mission Lecture Publique

Visite du réseau de chaleur de Yenne

2 Les réalisations par domaines de compétences

2.1 SCOT ET SIG (PLANIFICATION ET CARTOGRAPHIE)

Accompagner la traduction du SCOT auprès des collectivités et des partenaires

En tant qu'établissement porteur de SCOT, le SMAPS met en œuvre les orientations du SCOT, accompagne les collectivités en les assistant dans leurs projets, dans la révision de leur document d'urbanisme et développe des outils de conseil et de sensibilisation pour traduire les orientations du SCOT dans les politiques publiques.

Elaboration/révision des documents d'urbanisme – Rôle de Personne Publique Associée

Lors de la révision ou de la modification des documents d'urbanisme, l'équipe technique est associée aux réunions pour permettre aux communes de mieux intégrer les orientations du SCOT dans les documents d'urbanisme.

Outre la présence aux réunions, l'équipe technique anime un comité SCOT entre l'arrêt et l'approbation de chaque document pour émettre un avis permettant à la commune d'améliorer d'éventuels points d'attention soulevés avant l'approbation.

Tout cela s'accompagne de l'étude du dossier d'arrêt et d'un travail de cartographie permettant d'évaluer la compatibilité avec le SCOT sur les thèmes de la consommation du foncier et de l'intégration des trames vertes et bleues. Le SMAPS rend un avis en tant que Personne Publique Associée au travers du Comité SCOT qui réunit des élus de chaque EPCI. Au cours de l'année 2021, **aucun comité SCOT d'arrêt de document d'urbanisme ne s'est tenu.**

En revanche, **deux communes ont approuvé leur document d'urbanisme au cours de l'année, portant à 27 le nombre de documents révisés** sur les 36 que compte le territoire de l'Avant-Pays Savoyard.

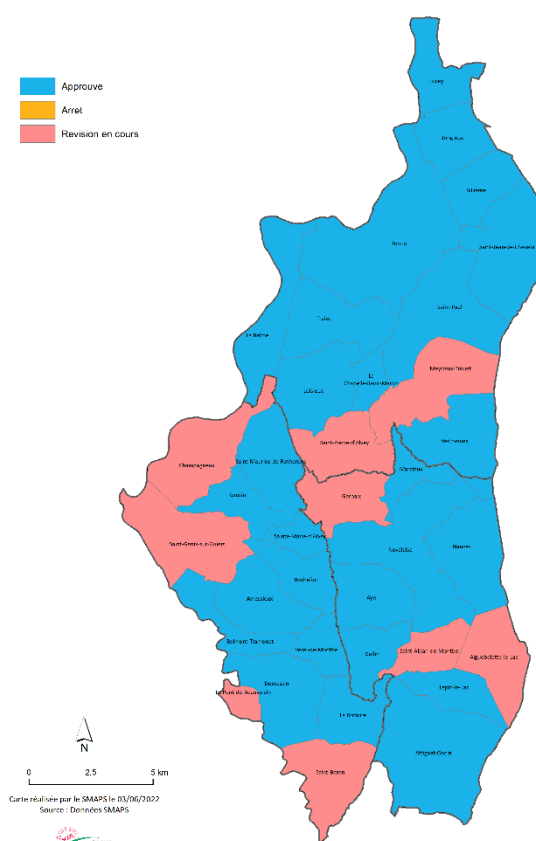
Renouvellement des conseils municipaux et pédagogie

Le fort renouvellement des élus au sein des conseils municipaux a rendu nécessaire un effort pédagogique pour présenter les orientations du SCOT aux nouveaux élus.

Dans cette optique, une « Soirée SCOT » a été organisée par le SMAPS le 3 février 2021 et menée par le président, en charge du SCOT, et l'équipe technique. Toutes les thématiques du SCOT ont été déclinées ainsi que les objectifs pour permettre aux nouveaux élus d'en prendre connaissance.

Cette soirée a été l'occasion d'annoncer le lancement de l'évaluation du SCOT, menée six ans après son approbation.

Etat des mises en compatibilité des documents d'urbanisme des communes du SCoT de l'APS au 2 septembre 2021

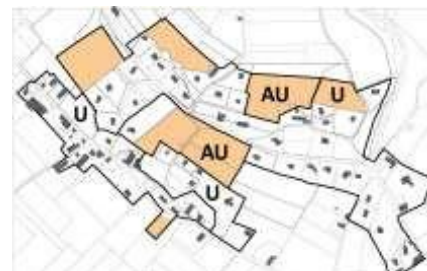
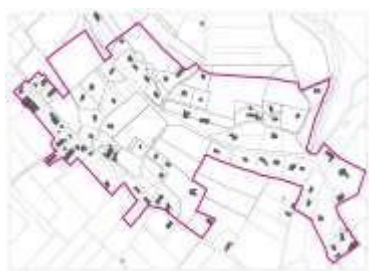




L'année 2021 a été consacrée à la mise en œuvre d'une rencontre des nouveaux maires et de leur adjoint à l'urbanisme pour présenter le travail annuel de suivi de la consommation du foncier.

Les rendez-vous successifs ont permis de présenter aux nouveaux élus la méthode de suivi de la consommation du foncier pour l'habitat. Les cartes des années précédentes ont également été présentées pour faire un point de situation pour chaque commune visitée.

Cette démarche se poursuivra au cours de l'année 2022.



Méthodologie d'analyse du foncier : enveloppe urbaine / réinvestissement urbain / extension.

Evaluation du SCOT

1- Rappel du contexte juridique

L'année 2021 a marqué le sixième anniversaire de l'entrée en vigueur du SCOT, celui-ci ayant été approuvé le 30 juin 2015.

Selon l'article L. 143-28 du Code de l'Urbanisme :

« Six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article L. 143-16 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes, et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. Cette analyse est communiquée au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article L.104-6. A défaut d'une telle délibération, le schéma de cohérence territoriale est caduc. »

2- Délais dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

L'état d'urgence sanitaire de mars 2020 (Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020) a défini une période de suspension des délais administratifs. Les procédures de gestion des SCOT comportent des délais dans lesquels des décisions doivent être prises ou des avis exprimés. Tous ces délais (qu'ils soient d'un mois ou de six ans) sont concernés par les dispositions de l'ordonnance relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire (ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020).

L'analyse des résultats de l'application du SCOT est donc concernée par cette disposition.

Les délais sont donc reportés de 3 mois et 12 jours. Aussi, le délai de 6 ans est repoussé du 30 juin 2021 au 12 octobre 2021 pour l'évaluation du SCOT de l'Avant Pays Savoyard.

3- Démarche d'évaluation

L'évaluation du SCOT a donc été menée au cours de l'année 2021 pour rendre compte des résultats de son application.

Grâce à l'existence d'un observatoire du SCOT et d'un système d'information géographique, cette mission a pu être menée conjointement par l'équipe technique et les élus membres du Comité SCOT.

Le processus d'évaluation du SCOT s'est décliné en une série de six comités SCOT échelonnés d'avril à septembre 2021.

Une première séance du comité s'est tenue le 22 avril 2021 avec les nouveaux élus et au cours de laquelle a été présenté la démarche d'évaluation du SCOT.

Les quatre séances suivantes ont ensuite balayé en détail les thématiques du SCOT avec d'abord une présentation complète des orientations puis la présentation de résultats chiffrés concernant l'application ou non de ces orientations au cours des six dernières années.

La séance du 15 septembre a été l'occasion de synthétiser les résultats présentés lors des précédents comités et tirer des conclusions pour chaque thématique.

Le calendrier des séances d'évaluation s'est présenté ainsi :

- **22 avril 2021 au SMAPS** : Présentation de la démarche d'évaluation du SCOT et installation du comité SCOT
- **5 mai 2021 à Champagnieux** : Evaluation de la thématique « Construire une organisation territoriale plus efficace et économe »
- **26 mai 2021 à Verel-de-Montbel** : Evaluation de la thématique « Préserver les murs porteurs du territoire : l'agriculture, les paysages et l'environnement comme valeurs fondatrices du projet »
- **16 juin 2021 à Saint-Paul-sur-Yenne** : Evaluation de la thématique « Organiser le développement de l'Avant-Pays Savoyard »
- **7 juillet 2021 à Gerbaix** : Evaluation des thématiques « Affirmer la vocation économique de l'Avant-Pays Savoyard » et « Organiser l'espace aujourd'hui pour proposer une offre de transport demain »
- **15 septembre 2021 à Traize** : Synthèse des précédents comités SCOT et arrêt des enseignements à tirer de l'évaluation du SCOT.

L'évaluation du SCOT s'est achevée le 23 septembre 2021 avec la tenue d'un Conseil Syndical grandement consacré à la présentation de l'évaluation.

Les élus membres du Conseil Syndical ont décidé à l'unanimité le maintien du SCOT approuvé en 2015, les orientations correspondant toujours aux besoins du territoire et mettant en avant la nécessité du temps long pour permettre au SCOT de produire ses effets.

La synthèse de l'évaluation du SCOT et la délibération associée ont été publiées et sont disponibles sur le site internet du SMAPS.

Modèle Multimodal de Déplacements MODEOS

L'outil MODEOS (MOdèle de Déplacements de l'Ouest Savoyard) permet de modéliser les modes de transport et de tester l'impact d'un projet (rond-point, suppression d'un passage à niveau, ouverture d'une piste cyclable...) sur les déplacements de la population. Le SMAPS est co-proprétaire du modèle avec les autres collectivités de l'Ouest de la Savoie.

L'année 2021 a marqué le lancement de l'actualisation du modèle cinq ans après la dernière qui a eu lieu en 2016. Le modèle actualisé intégrera les données issues de l'enquête déplacement de 2022 et pourra désormais simuler le trafic des modes de déplacement cyclables.

2.2 DISPOSITIFS CONTRACTUELS

2.2.1 Programme européen Leader : « Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques »



Hommage à notre collègue Philippe Beluze, décédé le 10 mars 2021.
Il a travaillé plus de 35 ans pour l'Avant Pays Savoyard
Et depuis le premier programme LEADER
Il était connu et apprécié de tous.

2.2.1.1 Animer le territoire Leader selon la stratégie définie et participer aux actions de coopération en interface avec les acteurs locaux et les partenaires de coopération

- Les réunions thématiques ont été majoritairement annulées par manque de ressources humaines (agriculture, circuits courts...).
- Celles concernant le tourisme ont été maintenues pour accompagner les porteurs de projets, en lien renforcé avec les services Tourisme du Département de la Savoie ; et pour poursuivre le travail sur la stratégie touristique « Pays de Lac d'Aiguebelette » et sa déclinaison opérationnelle.
- La coopération sur la Via Rhona « Du Léman à Lyon » s'est poursuivie, avec la coopération de Christophe Maurel qui en assure le suivi pour l'Avant Pays Savoyard.

2.2.1.2 Gérer, animer, piloter le programme Leader avec ses instances

- 4 Comité de Programmation en 2021 : 25/01 ; 03/03 ; 16/07 et 09/09
- Après le décès de Philippe Beluze, plusieurs renforts ont été sollicités pour faire face à la charge de travail :
 - **Pour le suivi des dossiers tourisme** (Montage du programme de formation, coordination avec les OT...) : via Agate, avec la participation de Pascal Perroud.
 - **Pour la préparation de l'évaluation du programme LEADER** : grâce au contrat signé avec Eva Fleuret qui a été embauchée pour procéder à cette évaluation, en lien avec les autres techniciens et élus du territoire concernés. Cette évaluation devait être finalisée avant la fin septembre 2021.
 - **Renfort pour piloter l'évaluation** : Agate a été sollicitée pour superviser la mission d'évaluation et soutenir le travail de Eva Fleuret. C'est Jean-Marie Guillot qui a assuré cette mission.
- Recrutement d'une **nouvelle animatrice LEADER en novembre : Maëlle BOURG**
Sa mission a principalement consisté à monter les projets qui étaient en attente depuis mars et à assurer avec la gestionnaire administrative et financière, le traitement technique afin de faire avancer jusqu'au paiement le maximum de dossiers.
- De nombreuses réunions physiques et téléphoniques ont eu lieu pendant l'année avec les services de la Région, comme autorité de gestion. Ce soutien a été très précieux et nous tenons à remercier les services pour leur disponibilité et leur compréhension.

2.2.1.3 Evaluation du programme LEADER 2014-2020 - Conclusions principales

- **Programmation de 24 actions** entre 2017 et 2020 (+ 4 dossiers d'animation) Montant des subventions LEADER attribuées sur cette période : **910 730 € animation comprise**, sur une enveloppe totale disponible de 1 479 000€ (soit 62% de l'enveloppe).
11 projets issus de structures privées, 17 de structures publiques
- Répartition des subventions attribuées au regard du statut public/privé des porteurs de projets :

	Public	Privé
Nombre de dossiers 13 + animation (4)	17	11
Montant total des projets	702 527 €	208 203 €
Montant moyen par projet	29 915 €	17 350 €

Les impacts territoriaux majeurs :

- **Création de richesse économique et d'emplois** (notamment Radio Musée Galletti, recyclerie Isactys, recyclerie et épicerie Fourmilienne... 8,5 ETP).
- **Renforcement de l'attractivité du territoire :**
 - **Monde économique** (groupement industriel)
 - **Offre de services** (aide à la mobilité des employés d'Acty Chantier en réinsertion professionnelle, développement de services numériques en réseau de bibliothèques, modernisation du cinéma municipal de Saint-Genix-les-Villages...)
 - **Développement touristique** (étude de valorisation cyclable par la CC Val Guiers, animations lors du passage du Tour de France en 2017 par l'Office du Tourisme de Yenne, création du marché nocturne « le marché Mandrin », hébergements touristiques responsables Les Nids du Chat, renouvellement de la scénographie du Repaire Louis Mandrin, ...)
- **Renforcement de la mise en réseau** des acteurs sur le territoire : industriels, culturels, de l'économie sociale et solidaire. Cette évolution est nouvelle pour certains réseaux (rassembler élus, agriculteurs, entrepreneurs privés par exemple...), plus poussée et stratégique pour les réseaux existants (AGIR, acteurs culturels...).
- **Coopération interterritoriale** sur le projet de mise en tourisme de la ViaRhôna entre 4 GAL LEADER, sur le tronçon entre Lyon et Genève.

Les plus-values du programme LEADER :

- **Financement de projets innovants et expérimentaux**
- **Structuration et mise en œuvre de nouvelles démarches structurantes** pour le territoire
 - Démarche alimentaire
 - Transition énergétique
 - Mobilité douce
- **Un effet de levier financier** : pour 1€ d'autofinancement, 3€ de cofinancement dont 2€ de FEADER
- **Un effet de « déclenchement »** : la grande majorité (89%) des actions réalisées au cours de ce programme n'aurait pas vu le jour sans LEADER.
- **Un effet d'entraînement** : Plusieurs des actions programmées ont entraîné la concrétisation de nouveaux projets sur le territoire.

Recommandations pour la prochaine candidature

En termes de contenu :

Ce qu'il faut conserver	Ce qu'il faut améliorer
Les axes du programme relatifs aux enjeux du territoire : • Soutien à l'économie locale, • Développement et diversification touristique, • Transitions écologique et énergétique, • Renforcement de l'attractivité du territoire	Aller plus loin dans la mise en œuvre des démarches initiées au cours de ce programme : • Démarche alimentaire • Mobilité douce • Transition énergétique
Le financement de projets innovants pour le territoire, qui ont parfois des difficultés à bénéficier des financements classiques.	Poursuivre les financements de structures privées, tout en restant prudent en raison des délais de paiement.
L'expérimentation rendue possible pour certains projets.	

En termes de fonctionnement du programme (animation, gestion, communication, évaluation)

Ce qu'il faut conserver	Ce qu'il faut améliorer
La proximité entre l'animateur et les porteurs de projets – physique et relationnelle.	Définir une stratégie de communication ciblée : • En amont, une fois les projets réalisés... • En « interne » (porteurs de projets, membres COPROG, GAL, élus) et en externe (grand public)
Le soutien technique de l'animateur envers les porteurs de projets	S'assurer de la fiabilité et la viabilité des porteurs de projets / s'assurer que l'exécution correspond à ce qui est présenté en sélection et programmation
La mixité du Comité de programmation • En termes de statut (public / privé) • En termes de variété d'ancienneté • En termes d'expertises variées sur les thématiques	Les délais de paiement des subventions
La tenue d'un document de suivi permettant une vision en continu de l'avancement de la programmation	La lourdeur administrative lors du montage des dossiers
	Permettre davantage le financement de projets innovants et expérimentaux en apportant de la souplesse aux critères d'éligibilité

2.2.1.4 Traitement administratif des dossiers

Dossiers programmés en 2021 :

Opération Maître d'Ouvrage	Dépense Eligible	PLAN DE FINANCEMENT Cofinancements LEADER sollicité Autofinancements
Création des services numériques innovants en bibliothèques SMAPS	25 222,22 € TTC	Leader : 20 177,70 Autofi : 5 044,42
Equipeement scénographique itinérant Asso La Vagabonde	25 710 € TTC	Région : 8 000 Leader : 12 568,00 Autofi : 5 142
Extension Recyclerie Asso ActyChantier	20 960,24 € TTC	Etat FDI: 5 000,00 Leader : 11 768,00 Autofi : 4 192,24
Aménagement salle de séminaire Hôtel-Restaurant Lodges du Lac	26 558,00 € TTC	CD73 CTS 948,50 CD73 PAHTM : 2 371,25 Leader : 13 279,00 Autofi : 9 959,25

Dossiers payés en 2021 :

Opération Maître d'ouvrage	LEADER payé
CCLA Bateau électrique	9 965€
La Fourmilienne Création d'une épicerie et d'une ressourcerie	9 946€ (acompte)
SMAPS Réalisation d'une carte touristique Via Rhôna	6 771,67€
SMAPS Développement et mise en œuvre de services numériques innovants en bibliothèques	14 213,03 €

Etat d'avancement au 31/12/2021 :

Fin 2021 la programmation est de 70% de l'enveloppe initiale totale (1 479 000 €), avec 35 actions validées, soit un solde à programmer d'environ 444 000 €. Cette enveloppe initiale ne **prend pas en compte le ré-abondement de 191 150€ obtenus à l'été 2021 mais pas encore ventilé dans la maquette financière à cette date.**

Sur cette base :

80% du montant Leader programmé a été réalisé.

60% du montant Leader programmé a été payé ou est en cours de paiement.

2.2.1.5 Communiquer sur le programme Leader :

Ce volet s'est limité à la communication dans les instances au COPROG et au Bureau et Comité syndical du SMAPS.

PERSPECTIVES 2022

- Stabiliser l'équipe LEADER suite à l'arrivée de Maëlle Bourg et suite au départ de Jennifer Bretton
- Atteindre 80 % en termes de programmation pour éviter les dégagements d'office d'ici juin
- Finaliser la nouvelle maquette financière avant fin juin 2022
- S'inscrire dans la future programmation LEADER avec un nouveau périmètre

2.2.2 Contrat Territoire Savoie CTS avec le Département de la Savoie

Le Comité de pilotage du CTS s'est réuni 3 fois : en mai, septembre et novembre 2021

Les projets suivants ont bénéficié d'un financement dans le cadre du CTS 2021 :

Sujet	Maitre d'ouvrage	Subventions attribuées par le CTS en 2021
Trésor de Chartreuse 2 ^{ème} édition	Intersignes Serezin du Rhône	2 000 €
Spectacles dans 4 Ehpad D : 7 209 / 3489 €	Instinct'taf Les Echelles	1 500 €
Spectacle Pascal Galet pianiste	Radio Musée Galletti St Genix les Villages	1 000 €
Soutien à la mobilité des habitants de la CCLA D 19 582 € TTC / 11 749 €	CCLA / AEL	8 000 €
Véhicule frigorifique de portage des repas D : 25 220 € /	CIAS / CC Yenne	8 000 €
Via Rhôna – Aménagement de l'esplanade du Guiers à St Genix et de la grande place - Travaux et équipements D 186 870 €/ 55 161 €	CCVG	60 000 €
Etude sur le tourisme Equestre D : 8 000 € TTC / 2 000 €	PNR Chartreuse	2 000 €
Etudes pour la mise en place des périmètres de protection du captage de Côte la Vigne D 129 654 € HT / 38 896 €	St Christophe la Grotte (21 %) complément autofinancement Les Echelles (49 %)	39 000 €
Création d'une classe à Meyrieux Trouet suite à l'augmentation du nombre d'élèves D 251 300 € HT / 72 000 €	Meyrieux Trouet	69 000 €
Step VEREL - D 390 000 € HT /	SIEGA	65 000 €
Step Champagnieux - D 1 405 600 € HT /	SIEGA	150 000 €
Soutien à la vie sociale	PariSolidarité	17 000 €
Soutien à la vie sociale	Isactys	21 000 €
Foyers logements	Foyers	12 000 €
Diagnostic social de territoire D : 31 056 € TTC / 5 000 €	CC Cœur de Chartreuse	5 000 €
Diagnostic social de territoire – Analyse des besoins sociaux - D : 15 960 € TTC / 9 576 €	CC Lac d'Aiguebelette	5 000 €
Gîte de St Genix - D 87 000 € / 12 000	M Bouchard	12 000 €
Programme culturel/ DDAC		34 500 €
Rénovation de l'espace scénographique et Mise en lumière des grottes - D : 314 000 (1 ^{ère} tranche de 134000) 31 410	St Christophe la Grotte	31 410 €
Avelo 2 - D : 34 000 (partiel) / 10 000 € Autres parties à venir (12000)	Smaps	10 000 €
Animation territoriale	Smaps	80 000 €
Poste tourisme	Smaps	26 000€
Poste SCOT et SIG	Smaps	24 000€
Poste culture	Smaps	14 970€
Plan d'action Lecture	Smaps	8 500 €
Plan d'action culture	Smaps	4 000 €
Plan d'action TEPOS 2021 - D 15 900 € / 9 520 €	Smaps	9 520 €
Etude habitat – phase 2 - D : 21 150 € / 10 000 €	Smaps	10 000 €
TOTAL 2021		730 400 €

Le Département met en place un nouveau Contrat Départemental pour le mandat.

Calendrier : validation à la mi-avril 2022.

2.2.3 ALCOTRA - PITER GRAIES LAB

GRAIES pour Générations Rurales Actives Innovantes et Solidaires

LAB pour laboratoire d'expérimentations

En 2021, ce projet a permis la réalisation des actions suivantes malgré le COVID :

Innovlab : thématique de l'entrepreneuriat et du lien aux jeunes



- Fin des actions sur la digitalisation des entreprises volontaires organisées par la CC Val Guiers. Cette action a rencontré des difficultés de mise en œuvre, les entreprises étant mobilisées davantage sur leurs activités du fait du COVID. La CC Val Guiers et le Smaps ont bénéficié de cet accompagnement pour développer des outils numériques dans la gestion quotidienne.
- Malgré les obstacles liés au Covid, plusieurs rencontres ont été organisées entre établissements scolaires du territoire (Pravaz, Jeanne d'Arc en particulier) et chefs d'entreprises (principalement du groupe AGIR). Ces travaux de mini-entreprises ont rencontré un bon succès et ont permis aux jeunes de découvrir les métiers de l'entreprise et de démythifier les entreprises. Les « pitch » de restitution par les élèves devant élus et chefs d'entreprises ont été de très bon niveau.
- Ces actions concernaient surtout la Communauté de communes Val Guiers.



Explorlab : thématique du développement innovant de l'offre touristique

Ces actions ont été mises en œuvre par la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette, délégataire du Smaps.

- Optimisation des journées européennes du patrimoine autour des palafittes organisées par la CC Lac d'Aiguebelette pour les rendre plus ludiques, plus partagées et plus pérennes
- Optimisation de la fête des lumières de début décembre pour mieux la valoriser auprès de tous les publics
- Transformation du projet initial autour de l'ancien bâtiment de chronométrage rendue impossible du fait d'une interdiction en termes de sécurité. Ce projet a été remplacé par une mise en valeur touristique des portes d'entrée autour du lac d'Aiguebelette.



Socialab : thématique relative aux services à la population, cohésion sociale et accessibilité

Ces actions ont été mises en œuvre par la Communauté de communes Val Guiers, délégataire du Smaps.

- Définition d'un schéma territorial sur l'offre de services
- Ouverture d'un lieu de services partagé Maison France Service avec espace d'accueil numérique, agence postale, incubateur d'initiatives
- Ateliers de sensibilisation et Hackathon (« séminaire rapide et innovant ») sur l'habitat des personnes âgées et ou dépendantes



PCC : Plan de Communication et Coordination

Du fait du Covid, il n'y a pas eu d'actions menées à l'échelle Avant Pays Savoyard sur ce volet du Piter Graies lab.

Un séminaire sur la coopération européenne Alcotra est prévu en 2022.

Ce programme a permis un cofinancement des postes en charge de ces actions.

Ce programme, débuté en 2018, se terminera mi 2022, sauf pour Socialab et le PCC qui se termineront mi 2023.

Pour mémoire, montants dédiés et réalisés sur ces dispositifs au 15 mars 2022 et depuis le début du programme :

	Total Dépenses prévisionnelles	Dépenses prévues/réalisées (remontées) à mars 2022						Montant réalisé-mars 2022	%
		CCVG	CCVG	CCLA	CCLA	Smaps	Smaps		
Innovlab	321 560	221 817	183 727	52 000	47 030	47 742	13 259	244 016	75,89
Explorlab	306 740	16 625	7 803	266 873	129 393	23 242	8 226	145 422	47,41
Socialab	346 550	315 800	176 893*	0	0	30 750	15 500*	192 393	55,52
PCC	92 496	5 013	2 500*	0	0	87 482	29 410*	31 910	34,50
TOTAL	1 067 346							613 741	57,50
Subvention 85 %	907 244							521 680	
* répartition estimée									

Ce programme bénéficie d'un taux de subvention de 85 %.

Subvention correspondante attendue :

Total potentiel : 907 244 € - Subvention obtenue à ce stade : 521 680 €

2.2.4 Natura 2000

◆ Site des lacs et marais de Chevelu

- Concertation avec la commune de St-Jean-de-Chevelu - 3 mars 2021
- Dépôt de candidature à l'appel à projet Biodiversité
- Opération de suppression des points noirs liés à l'activité pêche (anciens postes avec palettes...)
- Renouvellement de la signalétique réglementaire liée à l'Arrêté préfectoral de protection de biotope
- Actualisation du plan de gestion du site



◆ Site de la Charvaz (Billième)

- Conception d'un projet de **table de lecture de paysage** avec la commune de Billième.
- Elaboration du dossier d'autorisation en site classé.

◆ Sous-site du Marais de Lagneux (Yenne)

- Finalisation de l'accompagnement pour la **valorisation écotouristique** du Marais de Lagneux. Travail de médiation avec DIALTER et Entracte Médiation. Ateliers de concertation : le 8 avril, le 3 juin et le 27 septembre. Comité technique le 1er juillet. Visite terrain le 1er septembre. Copil le 16 décembre.
- Accompagnement du projet communal **d'Observatoire pour les oiseaux** (Cen Savoie)
- Suivi scientifique du site (données espèces, mortalité des roselière et eutrophisation de l'étang...)



< Observatoire du Marais de Lagneux.

Intervention au collège et sortie sur site avec France Nature Environnement.

Sortie terrain du groupe de travail pour la valorisation du site >



◆ **Sous-site du Marais des Rives (St-Genix-les-Villages)**

- Réunion révision du plan de gestions– 2 décembre.

◆ **Animations pédagogiques**

Animation avec l'école de St-Paul-sur-Yenne sur la thématique des papillons + sortie grand public en septembre. France Nature Environnement.

◆ **Sensibilisation et accompagnement d'exploitants agricoles volontaires pour favoriser l'Alouette lulu et l'avifaune des milieux agricoles – Interventions 2021 par la LPO Savoie :**

- GAEC de Crène à Saint Pierre de Curtille - élevage de vaches laitières en agriculture Bio
- Ferme Les P'tits Poids - Guillaume Faure et Willy Gabelot, maraîchers bio à Yenne et Lucey
- Laurence Cornut, maraîchère bio à Yenne
- Ferme de Régis Damian à Ayn (> pose de nichoirs à chouette effraie)
- Elodie et David Frechat, agriculteurs à Traize

Intervention LPO > Ferme Les P'tits Poids



Visite nature « Papillons » - St-Paul-sur-Yenne



- ◆ **COPIL Natura 2000** : le 22 octobre à St-Maurice-de-Rotherens avec visite du site du Marais des Rives. Nouvelle présidence du Copil : Patrick ROULAND. (St-Alban-de-Montbel).

Autres...

- Comité de la Réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette (le 29 novembre).
- Participation aux ateliers du Contrat de Rivière Guiers (15 juin)
- Suivi de la mission du Cen Savoie
- Organisation du suivi participatif du **faucon pèlerin** : 12 sites suivis en juin avec la LPO Savoie.

PERSPECTIVES 2022

- *Mise en œuvre des premières actions du projet écotouristique de l'Etang de Lagneux : outils pédagogiques dans l'observatoire... et mise en place d'un comité de suivi du site.*
- *Mise en place de la table de lecture du paysage sur le site de la Charvaz à Billième. Mise à jour de la fiche synthétique de données pour l'Avifaune.*
- *Poursuite des suivis scientifiques... des animations pédagogiques. Développement de la concertation autour du cours d'eau de la Méline/lacs de Chevelu. Conception de l'observatoire des lacs de Chevelu pour livraison au printemps 2023.*

2.3 HABITAT ET OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Etude Habitat

Pour donner suite aux trois OPAH dont la dernière s'est terminée fin 2020, le SMAPS mène depuis juillet 2019 une étude Habitat, accompagné par le bureau d'études Villes Vivantes.

Il s'agit de changer d'approche sur la thématique de l'habitat et de porter une politique ambitieuse en disposant d'un outil de planification proposant un projet territorial à court, moyen et long termes, ouvert à un public plus large.

Après la phase diagnostic en 2020 et la reprise de la démarche marquée par le covid et le renouvellement des équipes municipales, il s'agit désormais de définir les orientations de cette politique, d'appréhender les leviers d'actions et les outils à notre disposition et de cadre les accompagnements techniques et financier nécessaires.

Deux séminaires ont été organisés à destination des élus :

- en février 2021 à Domessin, la DDT a présenté les nouvelles réglementations sur la politique nationale de l'ANAH et le cadre de l'OPAH, ainsi que les évolutions liées à Zéro Artificialisation Nette pour 2050.
- en mai 2021 à Yenne sous forme d'ateliers sur les thématiques à prioriser. Le SCOT des Vosges Centrales est intervenu en visioconférence afin de présenter son expérimentation de la démarche BUNTI/BIMBY sur un territoire rural.



PERSPECTIVES 2022

- Finir l'étude habitat et aboutir à une politique pour l'habitat en Avant Pays Savoyard

2.4 TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

Engagée en 2019, la démarche Territoire à Energie Positive est une ambition portée par l'Avant Pays Savoyard en matière de transition énergétique : atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050, en réduisant ses consommations énergétiques finales et en couvrant ses besoins restant par des énergies renouvelables et locales.



L'année 2021 a permis de poser plusieurs pierres et premières actions fortes en matière de transition énergétique, avec notamment la validation de la stratégie Territoire à Energie Positive ainsi que du premier plan d'actions de 3 ans, en juin 2021. Ce plan d'actions se décompose en 5 thématiques : Habitat, Mobilité, Energies renouvelables, Patrimoine Public et Mobilisation des Acteurs. Plusieurs actions ont été lancées sur ces différents axes.

2.4.1 Patrimoine public :

- Le SMAPS constitue une réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ACTEE-MERISIER, à travers la coordination d'un groupement de plusieurs communes, afin d'obtenir des financements pour la réalisation d'audits et d'études de maîtrise d'œuvre. Le groupement est lauréat en août 2021, et débloque 130 000 € de financement dédié aux actions précitées.



Visite de la rénovation énergétique de l'école de Cruet le 23 juin 2021

2.4.2 Energies renouvelables

- La DDT est venue présenter une étude réalisée sur l'identification de sites propices au photovoltaïque au sol, afin de doter les communes de connaissances face à de potentiels développeurs, ainsi que d'identifier et valoriser des opportunités.
- Le SMAPS s'est rapproché de la Communauté d'Agglomération de Grand Lac pour la mise en place d'un « Contrat Chaleur Renouvelable », permettant l'obtention de financements ADEME pour des porteurs de projets privés et publics (hors particuliers et services de l'Etat) souhaitant développer de la production d'énergies renouvelables thermiques (solaire thermique, bois-énergie, géothermie).



Visite du réseau de chaleur de Yenne, le 14 décembre 2021

2.4.3 Mobilisation des acteurs

- La convention de partenariat avec l'ASDER est renforcée. Elle prévoit l'accompagnement des communes du territoire dans leurs projets de rénovation, la réalisation de visites et de temps de formation dédiés, ainsi que des actions de sensibilisation dans 4 écoles du territoire.
- Un partenariat a été contractualisé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la mise en place du dispositif « Eco-défis », ayant pour but de faciliter l'engagement des artisans et commerçants dans la transition, ainsi que de le valoriser. Cette action durera 2 ans, avant une éventuelle reconduction.



Visuel du dispositif Eco-défis



Fresque du climat auprès d'une quarantaine d'élus, à la Maison du lac et à St Paul sur Yenne, fin octobre-début novembre.

2.4.4 Habitat

- Le SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) a été déployé sur l'Avant Pays Savoyard. Les premiers résultats montrent un fort intérêt pour la question (le numéro de téléphone est très sollicité et les permanences sont presque toutes complètes), mais peu de passage à l'acte sur des opérations importantes (uniquement 3 accompagnements de ménages initiés, sur 10 budgétés).
- En parallèle, 8 événements de sensibilisation à la rénovation énergétique et de promotion du SPPEH ont été organisés, pour au total environ 80 personnes touchées. Si les retours qualitatifs sont bons, la communication doit se renforcer afin d'attirer plus de monde et bien faire connaître les événements.



Atelier « Aides financières à la Rénovation », animé par l'ASDER auprès des artisans du territoire le 21 septembre 2021

2.4.5 Mobilité

- Les intercommunalités ont décidé de laisser la compétence à la Région au printemps 2021. Depuis, le territoire est en attente de la constitution des bassins de mobilité.
- Un travail sur le covoiturage à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard a été demandé par les élus. La constitution d'un groupe de travail s'est faite en 2022.
- L'Avant Pays Savoyard a répondu à l'appel à projets AVELO2 et a été retenu comme lauréat. Cela a amené l'embauche d'une chargée de mission à temps partiel, dédiée au programme.

L'année 2021 a permis de poser un cadre et une base favorisant le déploiement et la multiplicité d'actions concrètes à venir. Le SMAPS a ainsi été lauréat à 2 appels à projets structurants (AVELO2 et MERISIER-ACTEE), permettant l'obtention de plus de 300 k€ de subventions.

Côté mobilité, le schéma directeur cyclable a été validé posant une première pierre importante sur le mandat. En dehors du vélo, le SMAPS est en attente de plus d'éléments de la Région avant d'avancer plus concrètement sur ce sujet

La politique sur l'habitat est en cours de conception et se mettra en place à partir de 2023. Elle devrait venir compléter le service France Rénov, fortement sollicité en 2021, qui lançait une proposition d'accompagnement technique aux ménages sur la rénovation énergétique.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 devrait voir la concrétisation des premiers projets matériels et la montée en puissance générale de la démarche à travers une mobilisation accrue.

Elle prévoit :

- *La candidature et la mise en place du contrat Chaleur renouvelable, en partenariat avec Grand Lac.*
- *Le lancement d'un groupe de travail sur le covoiturage et la formalisation d'une politique territoriale sur le sujet.*
- *La finalisation des audits réalisés dans le cadre de l'AMI ACTEE-MERISIER, un travail sur les potentiels groupements de travaux réalisables ainsi que le lancement des premières études de maîtrise d'œuvre*
- *La labellisation des premières entreprises Eco-Défis et la communication autour du dispositif.*
- *L'arrivée de deux chargés de mission supplémentaires à temps partiel : un d'entre eux dans le cadre du programme AVELO2, à mi-temps ; l'autre en partage avec Grand Lac autour du contrat Chaleur renouvelable.*

2.5 MOBILITE CYCLABLE

2.5.1 Accompagnement de la mission de l'Agence Ecomobilité Savoie pour la réalisation du schéma directeur cyclable de l'Avant Pays Savoyard :

- Hiver 2020/2021 : Visites de terrains
- Réunion concertation CC Lac d'Aiguebelette : 13 janvier
- Réunion de concertation CC Yenne : 1er février
- Réunions de concertation CC Val Guiers : 22 février
 - ✓ Val Guiers Sud : le 15 mars,
 - ✓ Val Guiers Nord : le 22 mars

- Rencontre des services du Département de la Savoie, 16 mars
- Réunion de présentation du projet de schéma, le 07 juin
- Rencontre interne aux communautés de communes :
 - ✓ CC Lac d'Aiguebelette : 28 juin
 - ✓ CC Val Guiers : 9 septembre
 - CC Yenne : 8 octobre

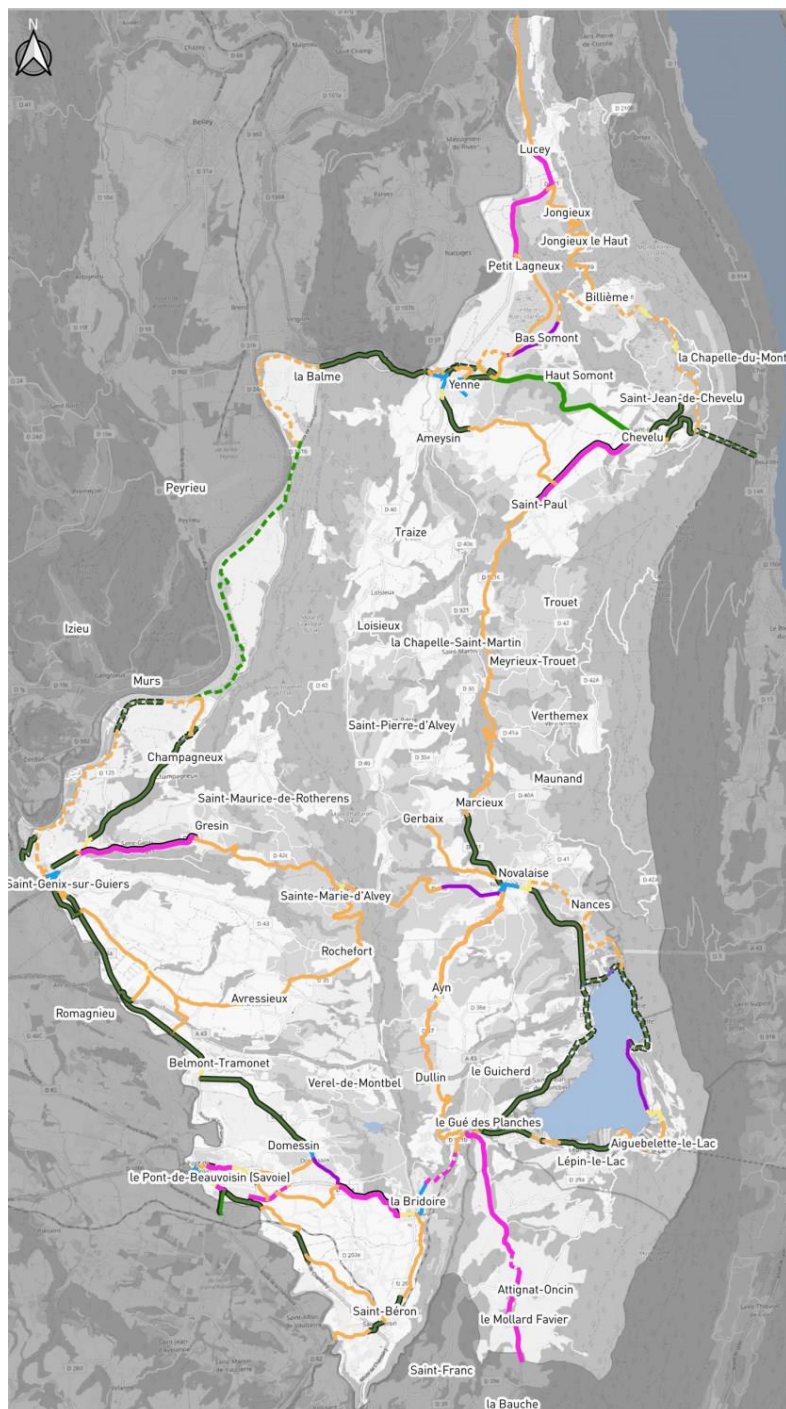
- Comité de pilotage, le 15 octobre
- APPROBATION du schéma dans chaque communauté de communes :

- ✓ CC de Yenne : le 11 octobre 2021
- ✓ CC Val Guiers : le 23 novembre 2021
- ✓ CC du lac d'Aiguebelette : le 16 décembre 2021

Le schéma fixe le réseau cyclable à mettre en place (à 15, 20 ans) pour faciliter les déplacements à vélo du quotidien.

Il constitue l'outil pour mobiliser les appuis techniques et financiers des partenaires : Département, Région, Etat...

Il constitue également la trame sur laquelle le Département s'appuiera pour tout projet de réfection de voirie.



2.5.2 Autres actions vélos accompagnées en 2021 :

2 compteurs vélos ont été installés en janvier :

- Sur la Rive Ouest du lac d'Aiguebelette – 50.000 passages sur l'année.
- Sur la D44 à Billième – 50.000 passages sur l'année.

Accompagnement de la CCLA pour la réponse à l'appel à projet de l'Etat pour l'aménagement de la **Voie verte en Rive Ouest du lac d'Aiguebelette** (Sougey <> Gué des Planches).

Dotation de 565 750 € sur un projet de 2 644 000 € HT



Projet de sécurisation de la **traversée de la 1504** à Yenne avec le Département.

Etude projet d'aménagement de **mobilité douce entre Yenne et Chambuet** (10 décembre)

Participation au comité de pilotage pour le projet de **passerelle du Guiers** (Aoste – St-Genix), le 17 décembre.

Participations aux comités techniques pour l'élaboration du **Schéma directeur cyclable du PNR de Chartreuse** :
Le 11/02 lancement, le 23/03, le 07/05.

2.5.3 Candidature au programme AVELO2 de l'ADEME

Dépôt de candidature au 16 juin 2021 sur les 4 axes du programme dédié à accompagner le développement de la mobilité vélo sur les territoires. Mobilisation d'une dotation de 152.000 € de l'ADEME sur 311.000 € de dépenses répartis comme suit :

AXE 1 : Etudes	
Plan mobilités actives (accompagnement 4 bourgs centres)	24 960 €
Etudes pré-opérationnelle d'aménagement	108 325 €
Sous-total AXE 1	133 285 €
AXE 2 : Services	
Parc de vélos pour service de location	40220 €
Mise en place et gestion du service, compris entretien	28183 €
Sous-total AXE 2	68 402 €
AXE 3 : Animation et communication	
Ateliers sensibilisation/ information	7070 €
Accompagnement mobilité zone de la Baronnie	6485 €
Actions écoles (défis, ateliers, animations...)	30980 €
Edition document Reflex'vélo n°2	4860 €
Ateliers vélo-santé seniors	2172 €
Sous-total AXE 3	51 567 €
AXE 4 : Ingénierie territoriale	
Poste chargé de mission 0,5 ETP	56 250 €
Equipement chargé de mission	2 000 €
Sous-total AXE 4	58 250,00 €
	311 505 €

PERSPECTIVES 2022

- *Présentation du Schéma directeur cyclable au Plan Vélo du Département de la Savoie*
- *Mise en œuvre des actions du programme AVELO 2 (Ademe) dont recrutement animateur*
- *Accompagnement projet Rive Ouest du lac d'Aiguebelette*

2.6 TOURISME

2.6.1 Accompagnement de prestataires touristiques en 2021

- o Projet **Trott'Experience** : Dossier slowtourisme (Ademe)
- o Projet de développement **camping Haut Rhône sauvage à Yenne** (Kanoti)
- o Gîte d'Etape du Vernay à St-Maurice-de-Rotherens (30/04)
- o Gîte d'étape « **la forge aux hirondelles** » à St-Maurice-de-Rotherens
- o Projet **Accro-lac**, plaine de blocs d'escalade



Trott'experience – base du Sougey



Gîte étape « la forge aux hirondelles »

2.6.2 Contrat Ambition Tourisme Avant Pays Savoyard / Chartreuse

Finalisation de la candidature à la Région afin d'intégrer le dispositif « **Territoire d'Excellence de pleine nature - TEPN** ». Comité technique le 14 janvier et comité de pilotage le 5 février.

Candidature validée en avril 2021 par la Région qui précise :

- o Le dispositif préexistant pour le soutien aux **hébergements touristiques**
- o Le pilotage par la Région du projet interdépartemental « **véloroute des 5 lacs** »
- o Les aides pour la mise en tourisme des **itinérances cyclotouristiques et pédestres d'enjeux régional** dont ViaRhôna, Chemin de Compostelle, Chemins du soleil...
- o L'intégration du territoire Avant Pays Savoyard – Cœur de Chartreuse dans le dispositif **Territoire d'excellence de pleine nature (TEPN)**. Ce nouveau dispositif concerne les projets d'investissement > 50.000 € HT et permet de mobiliser 30% pour les projets des collectivités, de 20% pour les projets privés (sur les dépenses éligibles).

En 2021, le dispositif TEPN a permis d'accompagner les projets suivants :

Aménagement d'un parcours de passerelles panoramique au Mont du Chat - Société MATALEX Montant prévisionnel : 126.800 € Aide régionale 25.360 € 	Opérations de modernisation de la zone de baignade écologique et de la base de loisirs de Rivier'Alp – Syndicat des Sports Montant prévisionnel : 79.000€ Aide régionale 23.699 € 
Création d'une offre de parcours trail permanents CC du lac d'Aiguebelette. Montant prévisionnel : 74.580 € Aide régionale : 21.555 € 	Amélioration du parcours client et préservation du site historique de St-Christophe-la-grotte - Commune Montant prévisionnel : 314.000 € Aide régionale sollicitée : 94.200 € 

Le Comité de pilotage du 22 Novembre a souhaité organiser la remontée/création de projets par un travail au sein de 3 commissions thématiques :

Activités de pleine nature - Première rencontre le 8 Novembre - Maison du lac

Priorité 1 : TRAIL & ACTIVITES VERTICALES (escalade / ViaFerrata)

Priorité 2 : VOL LIBRE & PÊCHE

Besoins exprimés également sur le **VTT** (qualification de l'offre Base VTT sur l'APS) et le **vélo**.

Sites phares et sur-fréquentation

Itinérances - Première rencontre le 10 Novembre - CC Cœur de Chartreuse

Les itinérances « véhicules thermiques » ne répondent pas aux stratégies du territoire et ne feront pas l'objet de travaux. Les travaux s'orientent autour de 2 projets principaux :

- la relance du **GR9** entre Culoz et Grenoble (micro-itinérance entre les 2 gares)

- o la relance des **Chemins du soleil** (VTT) comme liaison entre les grandes traversées du Jura et du Vercors = micro-itinérance VTT entre les gares de Culoz et Grenoble.
Le principal frein réside dans le manque de capacité d'hébergement pour l'accueil d'itinérants.

2.6.3 Montée en compétence des acteurs du tourisme

Avec l'appui technique d'**Agate**, le SMAPS a coordonné la mise en place des premiers temps de montée en compétence des acteurs du tourisme de la destination « Pays du lac d'Aiguebelette ».

En 2021, les actions ont bénéficié d'une prise en charge par des financements ALCOTRA – MITO avec Agate (Agence Alpine des Territoires).

Ce programme intitulé « **Mission tourisme** » a été le suivant en 2021 :

- o Atelier « **Gestion de conflits** » - Gerbaix – 17 Juin
- o Atelier « **l'écosystème du tourisme** » - Maison du lac – 23 septembre. 33 participants
- o Atelier « **Slowtourisme** » - St-Paul-sur-Yenne – 18 octobre. 26 participants
- o Eductour « **Val Guiers** » – le 19 Novembre – 30 participants



Eductour Val Guiers – Château de Montfleury



Atelier « slowtourisme » A travers champ

En novembre une consultation de prestataires pour plan de formation 2022 a été infructueuse.

2.6.4 Participation aux réseaux « tourisme de Savoie »

Club tourisme Savoie, le 02/03, le 16/09, Journée du réseau le 25/11 à St-Jean-de-la-Porte.

Réseau Rando Savoie (CD73 et Agate), 18/06 – Geotreck (14/10) – 15 Novembre – 30 Novembre

Ateliers Outdoor de Mountain Wilderness – 24 septembre à Chambéry.

PERSPECTIVES 2022

- Animation du COPIL Contrat Ambition Tourisme et des différentes commissions thématiques.
- Consultation et mise en œuvre des formations « Mission tourisme » pour l'automne 2022.
Réorganisation de la gouvernance et du fonctionnement pour la Destination Touristique PLA « Pays du Lac d'Aiguebelette » avec les 3 EPCI et les Offices du Tourisme

2.7 DECLINAISON DES PREMIERES ACTIONS ISSUES DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT :

2.7.1 Suivi et développement des activités de pleine nature (APN)

◆ Coopération ViaRhôna

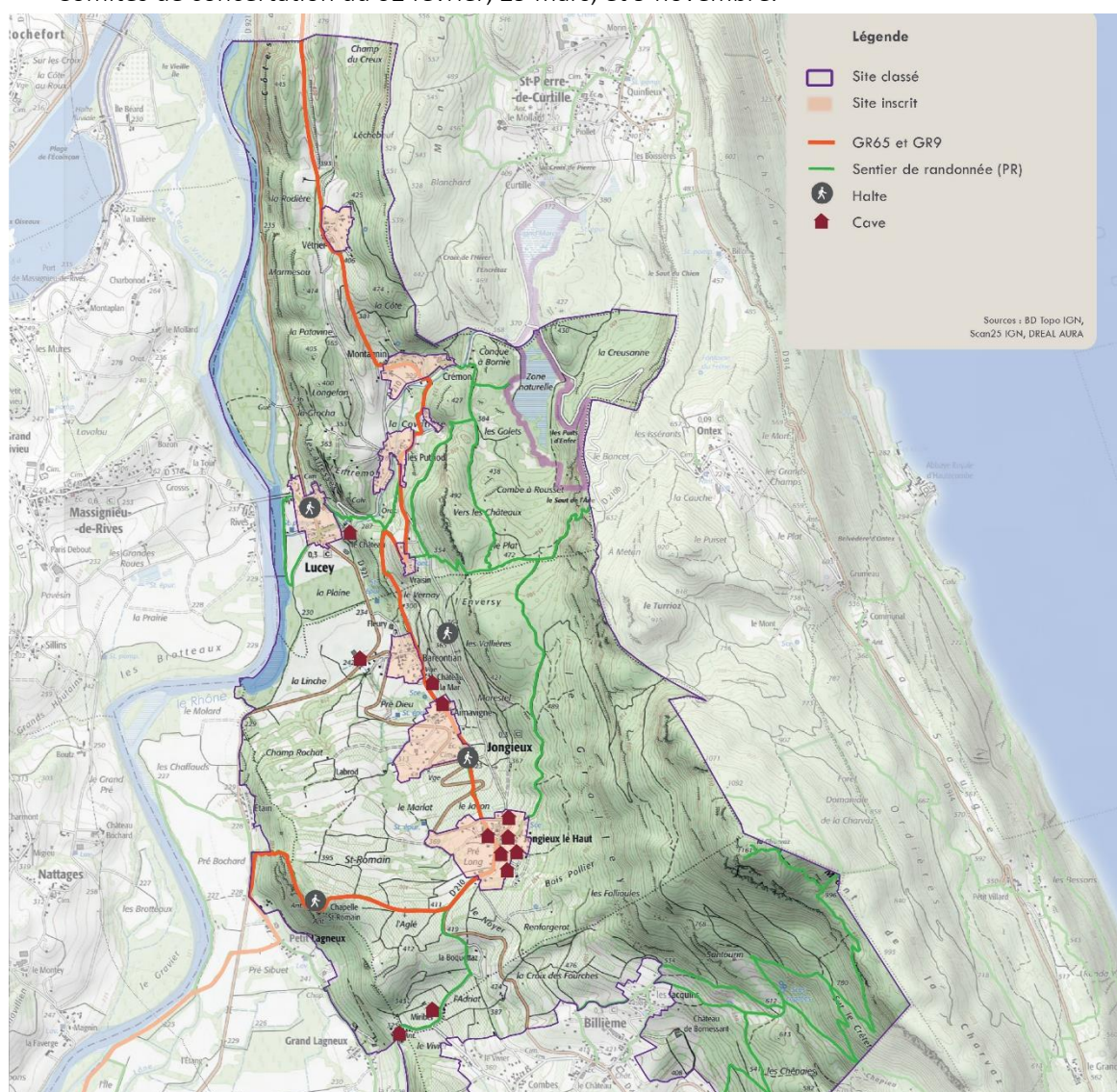
- Participation aux comités techniques : 28/01, 20/05, 17/09, le 17/12
- Participation aux Comités de pilotage : 27/05 (Corbelin), le 22 octobre (Virignin).
- Commission communication le 28 avril (carte ViaRhôna, projets d'outil de communication...

◆ Vélo tourisme

- Participation au Réseau « accueil vélo » (06/05)
- Pré-projet d'aménagement d'accueil – passerelle ViaRhôna de la Balme
- Bilan annuel avec le club VTT Aiguebelette (26/05)
- Rencontre Bureau d'étude ATEMIA (Etude valorisation VTT Bugéy)

◆ Vignoble & découverte

- Participation au projet de cahier de gestion du site classé de Jongieux Marestel
Comités de concertation du 02 février, 29 mars, et 9 novembre.



Extrait du Diagnostic « cahier de gestion du Vignoble »...

◆ Randonnée

- Sélection des **randos incontournables pour Savoie** Mont Blanc Tourisme
- Consultation sur le **schéma directeur de randonnée de Grand Chambéry** Tourisme. Janvier 2021
- Conception et ouverture de nouveaux parcours de Randonnée sur la commune de Novalaise au départ du Verger Conservatoire : « **Circuits de la Pomme** ». Accompagnement projet « Concordia ». Inauguration en septembre.



- Animation et suivi : Commission sentiers Val Guiers le 7 avril.
- Circuit de la **Vache et du Follaton** : déplacement de l'itinéraire + identification des besoins d'adaptation/renouvellement.
- Ayn : Visite terrain projet de sentier sur la forêt et le réchauffement climatique (Col du Banchet)
- Conception du projet de sentier des **Balcons du lac depuis la route du col de l'Epine**. (consultation des entreprises, étude signalétique...). Acquisition du site de l'ancienne maison cantonnière par la CCLA.
- Projet de valorisation du GR65 // Chemin de **Compostelle** : **Œuvres d'art refuges** avec la Compagnie « Derrière le Hublot ». (Réunion 22/06, visites terrain le 4 octobre)
- Intervention présentation offre rando - Café Parisolidarité (16 novembre)
- Travaux de renouvellement de 2 passerelles sur le GR9 à Attignat-Oncin + création de marches sur le GR9 à Ayn.

◆ Canyon / canoë

- Suivi de la pratique **canoë sur le Guiers**. Réunion annuelle de concertation. Suivi des équipements et contrôle du fonctionnement estival.
- Concertation pour la réouverture du canyon du Grenand en 2022 – 30/11.

◆ Course d'Orientation

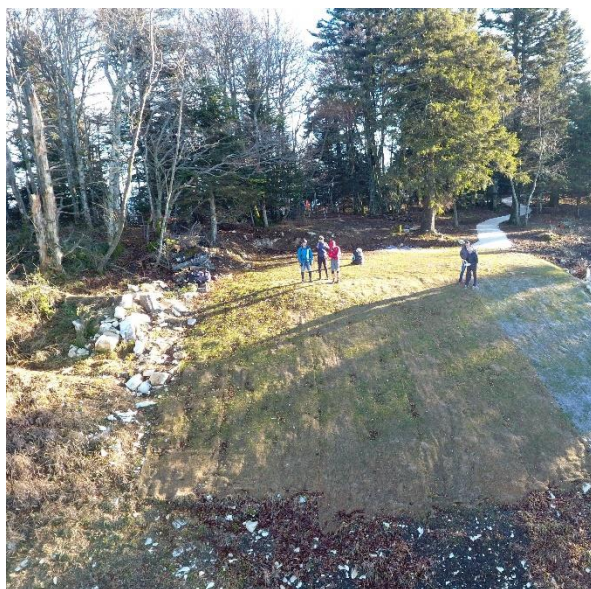
- Finalisation du parcours d'orientation scénarisé de la Grotte du loup à Nances : kit de jeu, test du parcours par des familles, pose des mobiliers (23 juin).



Parcours de
course
d'orientation
scénarisé de
Nances

◆ Autres activités de pleine nature

- Accompagnement projet de **décollage vol libre du Mont du Chat** (St-Paul-sur-Yenne – Comité de Savoie de Vol libre)
- Accompagnement du projet de parcours arboricole du Mont du Chat (Sté MATALEX)
- Signalétique touristique sur la commune de St-Genix (camping – minigolf, office de tourisme...)
- Elaboration **projet Base Trail du lac d'Aiguebelette**.
Echange avec la base de Chartreuse (12 avril)
Cotech le 7 septembre et le 8 octobre.
Réunions de concertation avec les pratiquants, clubs : le 18/10, le 15/11, le 6/12



Décollage Vol libre du Mont du Chat

**Ouverture
été 2022**

ESPACE TRAIL DU LAC D'AIGUEBELETTE

10

Sites de départ

17

Itinéraires

365

Kilomètres

Au coeur du Pays du Lac d'Aiguebelette, venez vous évader en pleine nature sur des sentiers variés, entre campagne, lac et montagne... Avec pour récompense d'incroyables points de vue sur le Rhône, ou encore sur les eaux émeraude du Lac d'Aiguebelette.

Le Pays du Lac d'Aiguebelette offre un terrain de jeu incroyablement diversifié pour débiter le trail, s'entraîner ou même pour une pratique plus sportive... Toute l'année, tous les choix s'offrent à vous au coeur d'une nature qui invite au ressourcement et à la pratique d'innombrables activités dans l'eau, les airs et sur les nombreux itinéraires de loisirs.

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

TYPES DE PARCOURS

A DÉCOUVRIR !

- La Chavoyarde Trail au mois d'avril
- Le Trail du Mont Grêle au moins de juin. Plus d'infos sur www.trailmontgrele.com
- Plus de 500 kilomètres de sentiers balisés pour la pratique du VTT, du vélo ou de la randonnée
- De nombreuses activités nautiques (paddle, kayak, pirogues, bateaux à moteur électrique...) sur les eaux chaudes du Lac d'Aiguebelette, classé Réserve Naturelle Régionale.

À VOIR :

APPLI MOBILE

TRAIL

BALISAGE TRAIL

outdoorpayslac.aiguebelette.com

Contact :
Office de Tourisme
Maison du Lac
270 route
d'Aiguebelette
73470 Nances
+33 (0)4 79 36 00 02

Savoie
France 19

◆ Sites de visite...

- Rendu de l'étude architecturale pour la mise en visite du **Moulin Bovagnet** (la Bridoire) : le 18 octobre.
- Accompagnement projet de signalétique du **Radio Musée Galletti**.
- Accompagnement projet jeu de piste Val Guiers (Compagnie du Fil à retordre).

PERSPECTIVES 2022

- *Gestion de l'avenir du site d'escalade de la Balme (déconventionnement FFME)*
- *Mise en œuvre de la dernière tranche « Rando » pour la CC Lac d'Aiguebelette*
- *Élaboration du dossier « Itinéraires Vignoble et Mont du Chat » pour la CC de Yenne*
- *Mise en place des premiers parcours de l'offre Trail autour du lac d'Aiguebelette*
- *Mise en place d'une application mobile pour l'offre outdoor « Pays du lac d'Aiguebelette »*
Accompagnement ré-ouverture du canyon du Grenand
- *Montage du dossier de valorisation du Mont du Chat (accueil, itinéraires et belvédères)*

2.8 LECTURE PUBLIQUE

2.8.1 Animation et développement des publics

- Organisation de la manifestation littéraire et culturelle « En Avant Pays Le Livre ! »
« En Avant Pays Le Livre ! » est un événement littéraire et culturel qui a lieu tous les deux ans en novembre sur tout le territoire de l'Avant Pays Savoyard. Cette année, il a eu lieu du 1^{er} au 21 novembre sur la thématique de l'Aventure.



Pendant 3 semaines, des animations : ateliers, spectacles, rencontres d'auteur.es ont eu lieu dans les différentes structures du territoire : centres de loisirs, écoles, bibliothèques et structures petite enfance.

- Du 1^{er} au 7 : sur le territoire de la CCLA
- Du 8 au 14 : sur le territoire de la CCVG
- Du 15 au 21 : sur le territoire de la CCY

Lors de cette édition, plus de 35 structures partenaires ont participé à l'événement et ont mis en place plus de 60 animations sur les 3 semaines de manifestation.

- Développement des collections adaptées : livres gros caractères, livres audios, livres pour les enfants dyslexiques et livres tactiles

Afin de toucher tous les publics et notamment les publics dits « éloignés » de la lecture, de nombreux ouvrages ont été achetés et donnés aux bibliothèques du réseau, pour les personnes mal voyantes ou non voyantes ainsi que pour les personnes dyslexiques.

- Création de malles pédagogiques mises à disposition dans les bibliothèques et structures petite enfance

Des malles pédagogiques ont été créées autour de différentes thématiques et pour des enfants de 0 à 10 ans. Les bibliothèques ainsi que les structures petite enfance peuvent emprunter ces malles afin de mettre en place des animations au sein de leur structure.



Malle pédagogique « A la découverte du vivant » 0/4 ans



Malle pédagogique « Il pleut des histoires » 5/8 ans

- Mise en place d'un programme d'animations dans les bibliothèques

Afin de dynamiser et de positionner les bibliothèques comme des lieux de vie, nous avons mis en place un programme d'animations de janvier à décembre 2021.

53 animations ont été mises en place dans les bibliothèques du réseau sur toute l'année 2021 et ont attiré 644 personnes.



Animation « Graines d'histoires » à la bibliothèque de La Bridoire – Décembre 2021

○ **Projet de résidence artistique de l'association « Les Inattendus »**

L'association « Les Inattendus », qui travaille autour de la notion de patrimoine est allée à la rencontre des habitant.es de l'Avant Pays Savoyard pour collecter leurs témoignages. Ils ont aussi organisé de nombreux ateliers dans les écoles, centres de loisirs, ... autour du patrimoine et de la mise en image des témoignages récoltés par le biais de photographies, dessins, ... « Les Inattendus » ont effectué une résidence à la bibliothèque de Traize et y ont installé une exposition de leur travail.



○ **Mise en place de temps d'échange et de formations pour les équipes des bibliothèques**

6 cafés causerie ont été organisés pour les équipes des bibliothèques autour des thématiques suivantes : « Ouvrages sur la transition énergétique », « Romans étrangers », « Romans pour adolescents », « Littérature jeunesse », « BD adulte » « Romans adulte : la rentrée littéraire de septembre 2021 ». Pendant ces temps d'échanges et de convivialité, les équipes acquièrent des idées d'ouvrages à acheter, tout en renforçant le lien entre elles.

Début décembre, nous avons également organisé une journée de formation « A la découverte des albums jeunesse ! » dans le cadre de la manifestation « En Avant Pays Le Livre ! », animée par Laure Hurstel de l'association « Et patati et patata ».

2.8.2 Réseau des bibliothèques

○ **Coordination du réseau**

Le règlement intérieur a été revu en janvier 2021 avec l'aide de Savoie biblio afin de s'adapter à l'évolution des services. Il a été présenté aux membres du réseau et validé par ces derniers au sein des conseils municipaux.

Le réseau a accompagné les équipes fragilisées par la crise sanitaire. La mise en œuvre du contrôle du pass sanitaire, puis vaccinal a fortement impacté l'implication des bénévoles (notamment sur la tenue des permanences) ainsi que l'amplitude des heures d'ouvertures. En septembre :

- 4 bibliothèques ont fermé temporairement leurs portes (bon nombre de bénévoles ne voulaient pas contrôler les usagers pour raison éthique ou ne pouvaient plus assurer de permanence faute d'un schéma vaccinal COVID),
- 2 bibliothèques ont fonctionné en horaires restreints (faute de bénévoles souhaitant effectuer cette tâche délicate)
- 8 sont demeurées ouvertes (dont une sur rendez-vous)

Le système du drive n'a pas rencontré un franc succès pour les raisons suivantes :

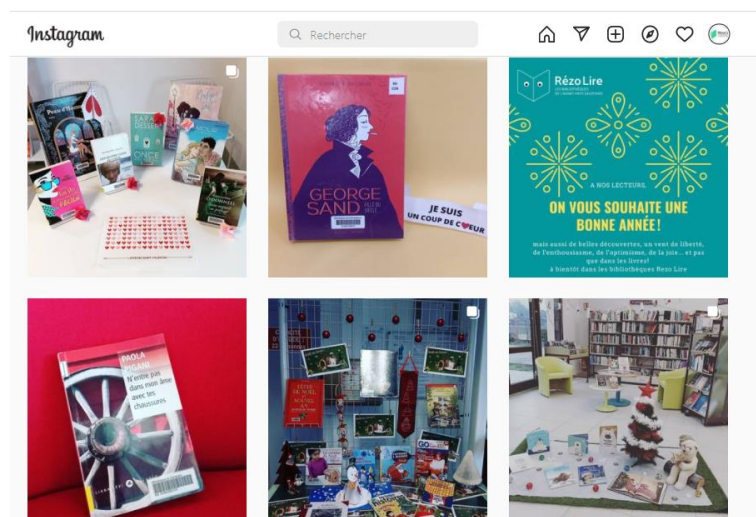
- Volonté des usagers à privilégier le contact humain,
- Difficulté de choisir un livre sur « catalogue » notamment pour les enfants
- Difficulté à utiliser les outils du numérique pour les usagers et certaines équipes

2021, a également permis le renouvellement des 2 postes de chargées de missions lecture publique avec un CDD d'1 an. Les élus, les équipes, Savoie biblio et la DRAC (dont la visite a été appréciée au sein de 7 bibliothèques du Rezo Lire) ont été associées aux réflexions.

○ Communication

Suite à la baisse importante de fréquentation en 2020 (constaté sur le plan national également), un travail important a été débuté au niveau de la communication avec :

- **La création d'un compte instagram** pour faire état des coups de cœurs des bibliothèques. https://www.instagram.com/rezo_lire/
- **Un renforcement des publications sur les pages facebook** du *Rezo Lire* et du *numérique en bibliothèque Rezo Lire*.
- **L'acquisition d'oriflammes** pour les bibliothèques qui le souhaitaient (10 sur 14) afin de rendre visible les lieux de lecture dans l'espace public et d'en signifier l'ouverture.
- **Une formation, dispensée auprès de 8 bibliothèques volontaires, autour du portail.** L'objectif était de permettre aux bibliothèques d'acquérir une autonomie dans la diffusion de leurs informations et une capacité de personnalisation de leur page dédiée. <https://rezolire.bibenligne.fr/>



○ Informatisation

Les équipes qui en faisaient la demande ont bénéficié de nombreuses formations pour maîtriser ou se reformer au logiciel de gestion des bibliothèques.

2.8.3 Objectif numérique

Le projet de développement du numérique en bibliothèque, amorcé en 2020, a été continué en 2021, avec le soutien financier de LEADER. Les objectifs et les orientations étaient les mêmes :

- Le développement de l'accessibilité numérique
- La lutte contre la fracture numérique
- La parentalité numérique

4 bibliothèques (Champagneux, Domessin, St Genix Les Villages et Novalaise) proposent un programme mensuel d'ateliers numériques. Des partenariats ont également été mis en place, avec les maisons France Service du territoire et certains partenaires sociaux (Isactys et PariSolidarité) afin d'offrir aux habitants des offres complémentaires et riches en termes d'accompagnement à l'utilisation des outils, des applications etc...

Avec la crise sanitaire et les confinements, les urgences se sont multipliées et des solutions individuelles ont été proposées. Les usagers ont réagi très favorablement par rapport à cette solution de soutien et cette adaptabilité qui leur ont été proposées.

L'implantation et le déploiement des ateliers des maisons France Services, en 2021, ont permis de réorienter les usagers vers ces structures dotées de conseillers numériques pour une prise en charge plus globale, laissant ainsi la possibilité au Rezo Lire de proposer d'autres types d'animations ou services numériques. Ainsi on peut constater une baisse des fréquentations des ateliers collectifs en bibliothèque sur 2021 (18 personnes touchées).

12 animations numériques (autour de livres à réalité augmentée ou de malles pédagogiques à contenu multi-supports) ont été proposées et ont attiré 69 participants. Les usagers sont très satisfaits de pouvoir passer un temps à la bibliothèque avec leurs enfants tout en obtenant des ressources qui leurs permettent de mieux appréhender la question de leurs enfants face aux écrans.



PERSPECTIVES 2022

- *Réflexion sur la pérennisation de la politique Lecture publique et du Rezo Lire : l'après 2023 et les postes.*
- *Diversification de l'offre d'animations et continuité du développement des collections adaptées.*
- *Ma bibliothèque en fête*
- *Mise en œuvre de la collaboration avec les acteurs du numérique*
- *Intégration de nouvelles bibliothèques au sein du réseau*

Les moyens de la création culturelle



Comment toucher autrement les publics ?



La diffusion culturelle hors les murs ?



2.9.2 En Avant Pays Le livre

« En Avant-Pays, le Livre ! » a eu lieu du 1^{er} au 21 novembre 2021 avec de nombreuses animations proposées pour tous les âges ! Le public s'est mobilisé nombreux et les participants ont été très heureux de se retrouver autour de propositions de qualités. Quelques chiffres : 1500 participants, 60 événements, 35 partenaires et 25 équipes et intervenants artistiques invités.



61 événements et animations	
22 actions d'éducation artistique et culturelle	
1 journée à destination des professionnels	
36 partenaires	6 bibliothèques associées (programmation et/ou participation)
dont	18 structures socio-éducatives participant à la programmation (scolaires, petite enfance, enfance -jeunesse; etc.)
	12 partenaires territoriaux (collectivités et associations)
26 structures artistiques et culturelles	12 compagnies artistiques invitées 9 auteur(e)s, illustrateur(s)(trices)
dont	1 maisons d'édition
	2 librairies et bouquiniste associés
	2 animateurs de table ronde
14 communes	

2.9.3 DISPOSITIFS CULTURELS : CTEAC*, Parcours artistiques, Structuration des acteurs

Les présences artistiques de longue durée, appelées aussi « résidences », pour développer l'éducation artistique et culturelle sur le territoire, ont également démarré pour l'année 21/22. Dans ce cadre les équipes artistiques suivantes œuvrent en différents lieux du territoire dans le cadre de la CTEAC* Contention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle :

- Compagnie Oleïa, cirque et musique, sur le thème de la Nature à destination de la petite enfance
- Compagnies des Petits Détournements et du Fil à retordre, (écriture, musique, cirque et arts numériques) pour un projet de jeu de piste « Sur les traces du professeur Saturday »
- Collectifs Groupe A et Kraft (Arts visuels) pour le projet d'œuvre sérielle et collective « A vau l'eau »

CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHIFFRES CLÉS

9 collectivités et services de l'Etat signataires de la convention

7 équipes artistiques accueillies pour des périodes d'1 à 2 ans depuis 2016

FINANCEMENTS



EQUIPES RETENUES POUR 21/22

La Balade Culturelle et Ludique

Lot Tout public pour 41000€
Les Petits Détournements et le fil à retordre

L'Art en commun

Lot Tout public pour 17 000€
Groupe A / Collectif Kraft

Art, Nature, Enfance

Lot Petite Enfance pour 11 000€
Compagnie Oleïa



Les **parcours artistiques** proposés via le Schéma départemental, montés par le SMAPS, en lien avec les écoles d'art et de musique du territoire vont, elles aussi bon train, que ce soit du côté de la sensibilisation en milieu scolaire ou de l'enseignement artistique. D'ailleurs cette année tous les établissements scolaires de l'Avant-Pays Savoyard bénéficient de projets artistiques dans ce cadre. Les écoles retrouvent peu à peu leurs adhérents après les difficultés liées à la crise sanitaire.

PARCOURS ARTISTIQUES

FINANCEMENTS



OPÉRATEURS



ACTUALITES

- Les rendez-vous des jardins
- Mise en cohérence des actions avec les scolaires
- Construction d'actions collectives 2021



CHIFFRES CLÉS

3 axes

- Découverte des pratiques artistiques
 - Pratiques collectives
- Enseignement individuel diplômant

2 600 enfants en moyenne bénéficiaires chaque année de l'axe Découverte

500 élèves et 34 ensembles musicaux Pratiques Collectives.

250 élèves en moyenne enseignement individuel

50 spectacles en moyenne

Enfin de nombreuses **actions en direction des structures** à vocation culturelle continuent d'avoir lieu au fil de l'année : accompagnement, formations, mutualisation, communication.

STRUCTURATION DES ACTEURS CULTURELS

FINANCEMENTS



ACTIONS MENÉES

- Accompagnement de projets
- Agenda culturel et newsletter
- Mise à disposition de matériel scénique et numérique
- Formations
- Mise en réseau

ACTUALITÉS

Acquisitions de matériel numérique mis à disposition des acteurs culturels et des écoles dans le cadre de projets culturels

Formation à l'utilisation du matériel scénique prévue en septembre (40 personnes et structures formées pour le moment et 15 structures utilisatrices)

Rencontres Ecoles et Culture (mais pas seulement) sur chaque Communauté de communes

PERSPECTIVES 2022

- *Poursuite : des parcours artistiques et culturels
de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
du soutien à la structuration des acteurs culturels*
- *Lancement de l'audit scénographie et ingénierie culturelle pour les salles polyvalentes du territoire
du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, dans les communes de Novalaise, de Yenne et de
Saint-Genix-les-Villages*
- *Mise en route des réflexions, avec les commissions culture de la CCLA, de la CCY et de la CC Val Guiers,
autour de la création d'un événement commun à l'ensemble du territoire et qui soit fédérateur*
- *Intégration de nouvelles bibliothèques au sein du réseau*

3 – Vie de la structure

3.1 REUNION STATUTAIRES ET RELATIONS AVEC LES MEMBRES DU SYNDICAT

Le Bureau syndical s'est réuni 10 fois

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois.

3.2 MOUVEMENT DE PERSONNEL ET EMPLOIS

- Mars : décès de notre collègue Philippe Beluze
- Avril : départ à la retraite de Denise VIBERT
- Avril : mise à disposition du service RH de la CCVG et de Virginie BOUVIER pour les opérations comptables
- Juin à septembre : accueil de Eva Fleuret pour traiter de l'évaluation de LEADER
- Supervision de l'évaluation par Agate / JM Guillot entre juin et septembre
- Avril à décembre : accueil de Pascal Perroud d'Agate, en moyenne 1 jour par semaine pour traiter des dossiers Tourisme en particulier en lien avec LEADER
- 1^{er} Décembre : recrutement d'une nouvelle chargée de mission LEADER Maëlle BOURG
- 31 Décembre : départ de Jennifer Bretton
- Poursuite du télétravail de façon adaptée selon les circonstances sanitaires

Tableau des emplois permanents du SMAPS - 2021

Filière	Cat	Grade	Emplois	Agent	H
Administrative	A	Attaché principal			35
	A	Attaché principal	DGS	DEVINANT Armelle	35
	A	Attaché			170.5
	A	Attaché	Chargée de mission AURA Entreprise	PAYART Marie	35
	A	Attaché	Chargé de mission tourisme	MAUREL Christophe	35
	A	Attaché	Cheffe de projet culture	DESBENOIT Alice	35
	A	Attaché	Chargé de mission Avélo2 & Natura 2000	BONTE Félicie	24.5
	A	Attaché	Ancien chargé de mission LEADER	Vacant Ex BOURG Maëlle	35
	A	Attaché	Agent comptable/RH	Vacant Ex VIBERT Denise	6
	B	Rédacteur			70
	B	Rédacteur	Chargé de mission Leader	MICHARD Bénédicte	35
	B	Rédacteur	Assistante de Direction	RICHARD Mireille	35
Technique	A	Ingénieur Principal			31.5
	A	Ingénieur Principal	Chargée de mission SCOT	MASBOU Adeline	31.5
	B	Ingénieur			35
	B	Ingénieur	Chargé de mission TEPOS	GEROUDET Côte	35
	B	Technicien			28
	B	Technicien	Chargé de mission SIG	GUEFFIER Kevin	28
Culture	A	Attaché de conservation du patrimoine			56
	A	Attaché de conservation du patrimoine	Chargée de mission lecture	ESTRAGNAT Lise	28
	A	Attaché de conservation du patrimoine	Chargée de mission lecture	ARRIVÉ Mélanie	28

3.3 PROJETS INTERNES MENES EN 2021

Le décès de notre collègue Philippe Beluze a fortement impacté le fonctionnement du SMAPS durant l'année 2021.

Le Covid a poursuivi le ralentissement de la mise en place des projets.

Néanmoins deux dossiers ont été menés en lien avec le fonctionnement général du Smaps

- Alcotra / Innovlab : ce projet a permis d'avancer sur l'analyse des besoins de structuration dans l'usage du Smaps en outils numériques : gestion d'une base de contacts partagée, maîtrise documentaire qui évolue avec le télétravail, partage d'outils avec la CC Val Guiers (Salle de réunions...), gestion des véhicules... Ce travail est en cours, il se poursuivra en 2022.

Ce travail a permis d'identifier les actions à mener. La réalisation sera inscrite en 2022-23

- Poursuite de la mutualisation sur la comptabilité et sur les ressources humaines avec la CC Val Guiers.

3.4 Budget 2021 et financements publics directs et indirects obtenus

Le BP 2021 s'élève en fonctionnement à 1 258 210 € et en investissement à 132 650 €

Le CA 2021 s'est concrétisé en fonctionnement à 1 022 820.55 € en dépenses et à 1 185 421.54 € en recettes, dégageant ainsi un excédent de fonctionnement de 162 601 €.

Cette situation d'excédent est à relativiser car l'excédent reporté de 2020 s'est élevé à 216 808 €

Part des cotisations des membres dans les recettes : 16 % (cotisations sur BP 2021) = 254 540€

Au travers des actions pilotées par le Smaps, le territoire de l'Avant Pays Savoyard a obtenu en 2021 les subventions publiques directes et indirectes suivantes :

		total en euros
Natura 2000 - Etat et Europe 50/50	30 680 €	30 680
ALCOTRA	68 811 €	68 811
	Répartis sur les 4 projets : Explorlab, Innovlab, Socialab et PCC pur la coopération et communication	
LEADER	Animation 57 574 €	78 521
	Carte via rhona 6 771 €	
	Services numériques 14 176 €	
Département de la Savoie	CTS Smaps 214 679 €	767 889
	Dont SPPEH 2 733 €	
	Matériel numérique 9 800 €	
	CTS autres que Smaps : 543 410 €	
Conseil Savoie Mont Blanc	En Avant pays le livre 7 000 €	7 000
ADEME	24300 sur poste Tepos	36 500
	12200 sur étude Tepos	
DRAC / EAC	CTEAC 54 000 €	54 000
REZOLire	Etat DGD 25 275 €	25 275
ANCT	20 000 € pour mise en place du CRTE	20 000
	TOTAL	1 088 676

PARTICIPATIONS DES EPCI SUR LES PROGRAMMES	
CCLA	76 883,50 € (dont cotisations 59 770 € + Culture, Eco, SPPEH)
CCVG	155 835,50 € (dont cotisations 122 510 € + Culture, Eco, SPPEH)
CCY	89 648 € (dont cotisations 72 260 € + culture, Eco et SPPEH)
Cœur de Chartreuse	5 458 € (Solde OPAH + participation Eco 2020)
SIVU des Sports	6 400 € (Parcours artistiques)

4 Actions menées par AURA Entreprises Savoie en Avant Pays Savoyard

.Ce bilan sera fourni dès que possible.